

DEPARTEMENT DES ASSISTANTS D'HYGIENE

I- PRESENTATION DU DEPARTEMENT

1.1. La profession de santé environnementale

Dans un contexte de santé marqué par d'une part les maladies infectieuses liées majoritairement aux problèmes d'hygiène des personnes et de l'environnement et d'autre part les maladies chroniques liées aux mauvaises habitudes de vie et d'alimentation, les services des professionnels de santé environnementale apparaît indispensable pour apporter des solutions aux causes naturelles et artificielles d'une partie des maladies.

Les techniciens d'hygiène et assainissement sont des professionnels de santé chargés de contribuer à la prévention des maladies par l'application de l'hygiène des personnes, des aliments et du milieu et par la gestion des risques environnementaux. La richesse du métier tient à sa pluridisciplinarité, à la nécessité de travailler en équipe et avec de nombreux services et partenaires institutionnels et communautaires du fait de la transversalité de la fonction. Les techniciens d'hygiène et assainissement assurent leurs missions en collaborant avec les autres professionnels plus particulièrement impliqués dans la prévention du risque et des maladies (microbiologistes, infectiologues, pharmaciens, professionnels des services techniques, médecins du travail, responsables des soins infirmiers, gestionnaires des risques associés aux soins, responsables qualité...).

1.2. Evolution de la formation

PERIODES	NIVEAU RECRUTEMENT	DUREE FORMATION	DIPLOME DELIVRE
1950-1959	CEPE	02 ans	diplôme d'Assistant d'hygiène d'Etat
1960-1970	BEPC	02 ans	diplôme d'Assistant d'hygiène d'Etat
1971-2000	BEPC	03 ans	diplôme d'Assistant d'hygiène d'Etat
2001-2013	BAC (Toutes série)	03 ans	diplôme d'Assistant d'hygiène d'Etat

2013 à nos jours	BAC (Toutes séries)	03 ans	Licence professionnelle Domaine : sciences de la santé Mention : santé environnementale Option : hygiène et assainissement de base
------------------	---------------------	--------	---

II- OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se fait en conformité avec le système LMD et dans le respect des principes de l'APC. Les objectifs de la formation sont regroupés en sept (07) champs de compétences :

- Elaborer et conduire les actions de salubrité et d'hygiène publique.
- Réaliser l'inspection des denrées alimentaires.
- Organiser l'approvisionnement en eau potable des populations.
- Mettre en œuvre la surveillance des maladies vectorielles.
- Concevoir et conduire un plan d'hygiène en milieu de soins.
- Réaliser le suivi des travaux de construction de l'habitat.
- Faire l'inspection des établissements humains.

III- PROVENANCE DES ETUDIANTS

L'accès à la formation se fait :

- Pour les nationaux, par concours direct ou concours professionnel
- Pour les étrangers, par étude des dossiers

Pour les étudiants

- Etre titulaire d'un BAC toutes séries confondues ou équivalent.
- Etre admis au concours (pour les nationaux) ou après étude des dossiers (pour les étrangers).
- Etre en bonne santé.

Pour les professionnels

- Etre titulaire d'un Diplôme de technicien d'hygiène et d'assainissement (BEPC+3 ans) ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 05 ans
- Etre admis au concours (pour les nationaux) ou après étude des dossiers (pour les étrangers)
- Etre en bonne santé.

IV- STATISTIQUES DES DIPLOMES

La plupart des techniciens formés sont des nationaux et rarement les étrangers. De 1950 jusqu'aujourd'hui 796 (Sept cent quatre-vingt-seize) techniciens tous niveaux confondus ont été formés dont une (01) une congolaise.

V- CURRICULUM DE FORMATION

La formation comporte vingt-quatre (24) UE d'enseignements théoriques comportant Soixante-quatre (74) ECUE et dix (10) stages en milieu professionnel.

SEMESTRES	UE	ECUE	TYPES DE STAGES
01	06	14	Stage communauté 1
02	06	15	Stage communauté 2 (Eau potable)
03	06	14	-Hygiène hospitalière -Santé publique
04	06	14	-Stage génie civil -Stage denrée alimentaire
05	06	12	-Stage de responsabilité au sein des services et entreprises1 - Stage de responsabilité au sein des services et entreprises 2

06	06	05	-Stage de responsabilité communauté 1 -Stage de responsabilité communauté 2
----	----	----	--

VI- EQUIPE D'ENSEIGNEMENT

La mise en œuvre efficace de la formation nécessite des enseignants d'un niveau de compétences approprié et des équipements adaptés.

Type d'activités	Niveau des enseignants
Cours théoriques	-Maîtrise ou Master ou Ingénieur
Encadrement des mémoires	-Doctorat
Cours pratiques	-Maîtrise ou Master ou Ingénieur -Doctorat -Licence professionnelle avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

La dispensation des cours théoriques et pratiques est assurée par 59 enseignants dont 04 enseignants permanents appelés moniteurs et 55 enseignants vacataires.

VII- DEBOUCHES DES FORMES

A la fin de la formation, les professionnels de la santé environnementale interviennent dans les grands domaines suivants :

- Santé
- Urbanisme
- Génie civil
- Industries agro-alimentaires
- Collectivités locales (mairies)